



Lâchers de Truites 2026

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE

PÊCHE

sur les lacs de Lozère

Calendrier prévisionnel des opérations de mise en valeur halieutique des plan d'eau du département par l'apport en truites arc-en-ciel issues de la pisciculture fédérale de Trémoulis - La Canourgue.

Les jours de livraison ne peuvent pas être garantis à 100%. Dans la mesure du possible, ils ont lieu juste avant les week-ends ou jours fériés. Les lâchers comportent 80% de portions et 20% de gros poissons.

	Lac du Moulinet 48100 Le BUISSON	Lac de Ganivet 48700 RIBENNES	Plan d'eau du Mas d'Armand 48300 NAUSSAC	Lac de Villefort (Bayard) 48800 VILLEFORT	Lac du Rachas 48800 PREVENCHERES
	AAPPMA Marvejols-Chirac	AAPPMA Mende	AAPPMA Langogne	AAPPMA Villefort	AAPPMA Villefort
Semaine n°7 (du 09/02 au 15/02)	-	-	130 kg	320 kg	-
Semaine n°11 (du 09/03 au 15/03)	130 Kg	130 kg	130 kg	320 kg	120 kg
Semaine n°14 (du 30/03 au 05/04)	130 Kg	130 Kg	-	-	-
Semaine n°15 (du 06/04 au 12/04)	-	-	130 kg	320 kg	120 kg
Semaine n°18 (du 27/04 au 03/05)	130 Kg	130 Kg	-	-	-
Semaine n°20 (du 11/05 au 17/05)	-	-	130 kg	320 kg	120 kg
Semaine n°22 (du 25/05 au 31/05)	130 Kg	130 Kg	-	-	-
Semaine n°24 (du 08/06 au 14/06)	-	-	130 kg	320 kg	120 kg
Semaine n°26 (du 22/06 au 28/06)	130 Kg	130 Kg	-	-	-
Semaine n°28 (du 06/07 au 12/07)	-	-	130 kg	320 kg	120 kg
Semaine n°30 (du 20/07 au 26/07)	130 Kg	130 Kg	-	-	-
Durant l'été	Les étangs de pêche de Barrandon (Mont Lozère) et de Bonnecombe (Aubrac) sont ouverts tous les jours en juillet et août.				
Semaine n°39 (du 21/09 au 27/09)	Spécial Automne		250 kg	Prolongation de la saison truite arc-en-ciel Au Mas d'Armand	
Semaine n°42 (du 12/10 au 18/10)			250 kg		
TOTAL	780 kg	780 kg	1 280 kg	1 920 kg	600 kg

RAPPEL REGLEMENTATION LACS : attention périodes d'ouvertures spécifiques de chaque plan d'eau

- Taille légale de capture truites : 23 cm
- Taille légale de capture cristivomers : 40 cm
- Quota de prélèvement : 5 salmonidés / jour dont 1 seul de +40 cm